

Dossier Suivi par :
TROIA Corine Tél : 05 61 36 62 46
KNAPPEN Anne Tél : 05 61 36 61 86
Mèl : DR31-DEM@insee.fr

Toulouse, le 08 juin 2023
N°2023_8988_DR31-DIR

Objet : enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages 2023

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 17 000 logements. Parmi ces logements, certains d'entre eux se situent sur votre territoire de compétence, dans les communes dont la liste se trouve en annexe.

L'enquête est effectuée par un(e) enquêteur(trice) de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>

Je vous saurais gré de bien vouloir informer vos services et appuyer de votre autorité l'enquêteur(trice) chargé(e) de cette enquête.

Les préfetures, les mairies, les autorités de gendarmerie, ainsi que les occupants des logements appartenant à l'échantillon, sont également avisés.

La directrice régionale



Caroline JAMET

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2023X046EC du Ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2023 – Arrêté en date du 27/12/2022.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du Code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Ces réponses ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant 5 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du Code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant la collecte.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), que vous pouvez contacter à l'adresse contact-rgpd@insee.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à l'adresse le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

